



## Caractérisation des émissions de COV et de formaldéhyde par des panneaux à base de bois représentatifs des productions françaises

Les émissions en polluants volatils de 20 panneaux à base de bois (panneaux de particules, panneaux de fibres) ont été caractérisées suite à deux campagnes de prélèvement réalisées en 2011 et 2012 dans 10 usines françaises de production.

L'objectif était de positionner la gamme complète de panneaux à base de bois fabriqués en France selon l'arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils, et d'orienter les industriels vers des classes d'émission génériques.

## Characterisation of VOC and formaldehyde emissions from wood based panels representative of French manufacturing

Volatile compound emissions from 20 wood based panels (particleboards, MDF) have been measured following two sampling campaigns carried out between 2011 and 2012 in 10 French manufacturing sites.

The aim was to classify the complete range of wood based panels manufactured in France according to the French labeling of construction and decoration products with their volatile pollutant emissions (Order from April 19th, 2011) and to refer producers to generic emission classes.

Réalisation :

Avec le soutien de :

## REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

## FINANCEMENT



Le CODIFAB, devenu Comité Professionnel de Développement Economique par décret en conseil d'Etat en 2009, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, FIBC, UFC, UFME, UIPP, UMB-FFB, UNAMA, UNIFA.

Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer des actions collectives dans le respect de la réglementation européenne et dans le cadre des missions mentionnées à l'article 2 de la loi du 22 Juin 1978 ; ceci par le produit d'une taxe fiscale affectée, créée par l'article 71 de la loi de finances rectificative pour 2003 du 30 Décembre 2003 (modifiée), et dont il assure la collecte. Pour en savoir plus : [www.codifab.fr](http://www.codifab.fr)



L'UIPP, Union des Industries des Panneaux de Process, est le syndicat professionnel des fabricants de panneaux à base de bois (panneaux de particules, panneaux de fibres et OSB). Pour en savoir plus : [www.uipp.fr](http://www.uipp.fr)